

# ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

## Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

**Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.**

### SUJET A

*Ce sujet comporte deux documents.*

**En quoi le cycle de vie peut-il influencer la croissance économique ?**

#### DOCUMENT 1

Analyser l'accumulation patrimoniale des ménages offre un intérêt à plusieurs titres. Au niveau macroéconomique, l'épargne influe sur l'activité économique courante et, en alimentant l'investissement, détermine la capacité productive et donc l'activité future. Au niveau microéconomique, l'épargne et le patrimoine remplissent plusieurs fonctions. Ils constituent d'abord un instrument de lissage [...] des ressources, à la fois dans une perspective longue de préparation de la retraite (motif de cycle de vie) et dans une perspective plus immédiate d'assurance contre les chocs de revenu à court terme (motif de précaution). Les perspectives existantes en matière de retraites et les épisodes de chômage donnent une importance particulière à ces deux motifs d'épargne. Mais ces comportements restent aussi déterminés par d'autres considérations : valeur d'usage dans le cas du patrimoine logement, objectifs de transmission intergénérationnelle, etc... Parallèlement, il faut également prendre en considération les comportements d'endettement, notamment dans la première moitié du cycle de vie.

Source : [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

#### DOCUMENT 2

**Evolution de la structure par âge de la population française, en %**

année	% de moins de 20 ans	% de 20 à 59 ans	60 ans et plus	<i>Dont plus de 75 ans, en % de la population totale</i>
2016	24,3	50,5	25,1	9,25
2010	24,5	52,6	22,9	8,9
2000	25,6	54	21,4	7,2
1990	27,8	53,2	20	6,8
1986	28,9	52,9	18,2	6,4

Champ : France métropolitaine

Source : d'après [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

# ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

## Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

**Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.**

### SUJET B

*Ce sujet comporte deux documents.*

**Par quels moyens peut-on réguler les marchés financiers ?**

#### DOCUMENT 1

Les agences de notation ont aussi été accusées d'avoir contribué à déclencher la crise financière en accordant notamment la meilleure note financière (AAA) à des placements douteux (titrisation des crédits immobiliers). En cause : les erreurs d'évaluation, l'opacité des méthodes et [...] les conflits d'intérêt... Pour corriger cela, un règlement sur les agences de notation a été adopté en 2009. Les trois principales agences [...], qui représentent 90 % du marché, se verront désormais imposer une plus grande transparence (sur le système de notation) et pourront être tenues responsables de leurs erreurs.

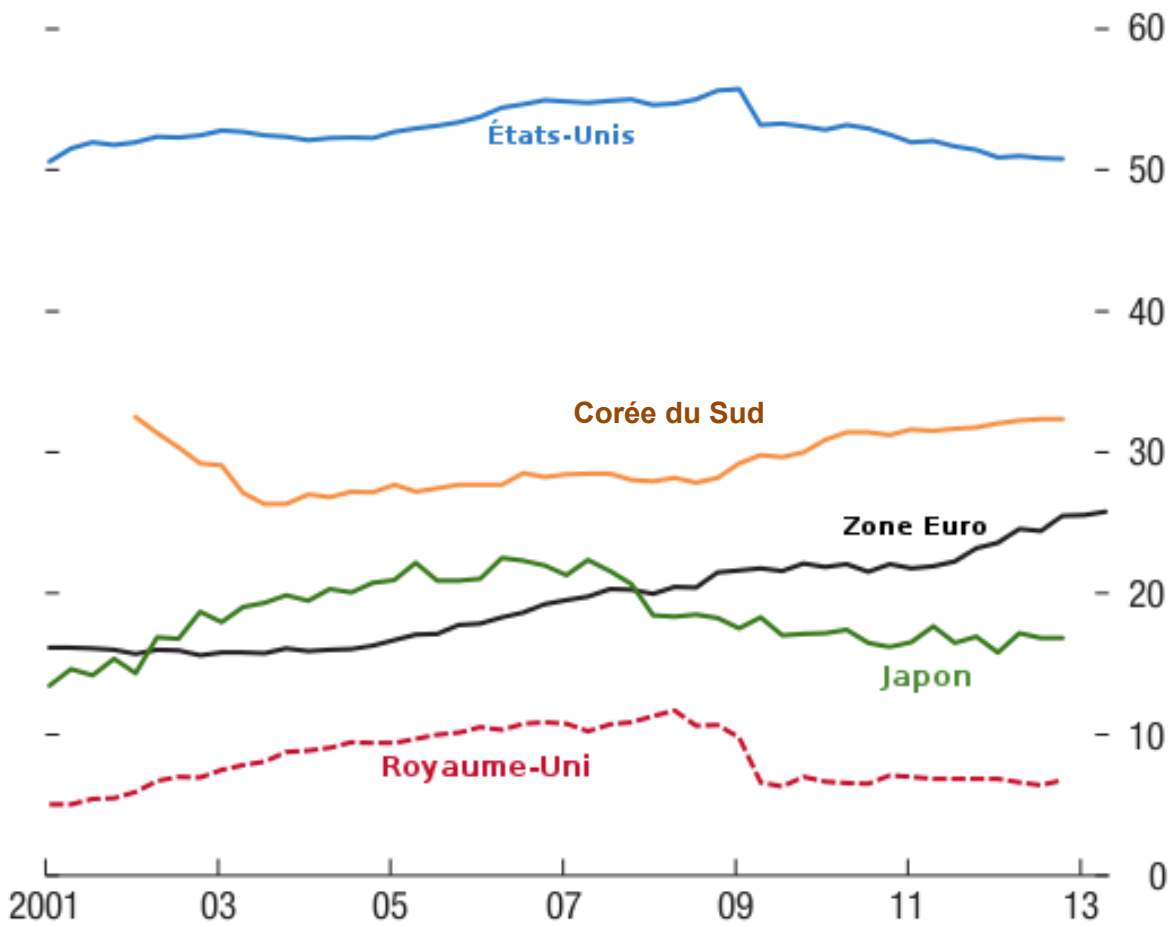
[...] Le *shadow banking system* ou « système bancaire de l'ombre\* », qui était déjà au cœur de la crise financière de 2007-2008, connaît dans la période récente un rebond inquiétant qui peut s'expliquer comme une conséquence des réformes financières postcrise. L'expansion du *shadow banking* a d'ailleurs été au centre du sommet du G20 de Brisbane de 2014. La régulation financière a donc encore de beaux jours devant elle.

\* Le *shadow banking system* se définit comme une intermédiation de crédit impliquant des entités et des activités (partiellement ou totalement) hors du système bancaire normal.

Source : « La régulation bancaire et financière : où en sont les réformes ? », Sandra RIGOT, *Problèmes économiques, Hors-série*, 2015.

## DOCUMENT 2

Part des crédits accordés dans le cadre du *shadow banking* en pourcentage du total des crédits accordés



Source : FMI, 2014.